

1. Équipement de protection individuelle (EPI) :Lunettes de sécurité **WPEP**

WPEP-2023-1-IR5	Lunettes de sécurité pour le soudage LE PEP
WPEP-2023-2-IR0	Lunettes de sécurité pour le travail LE PEP
WPEP-2023-3-IR0A	Lunettes de sécurité anti-reflets LE PEP
WPEP-2023-4-IR0IO	Lunettes de sécurité jour-nuit LE PEP
WPEP-2023-5-IR0S	Lunettes de sécurité anti-étincelles LE PEP

2. Nom et adresse du fabricant :Lincoln Electric Iberia S.L. Ctra. Laureà Miró 396-398
08980 Sant Feliu de Llobregat (Barcelone) Espagne**3. Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant :**Lincoln Electric Iberia S.L. Ctra. Laureà Miró 396-398
08980 Sant Feliu de Llobregat (Barcelone), Espagne**4. Objet de la déclaration :**Lunettes de sécurité **WPEP**

Le fabricant :

LINCOLN ELECTRIC IBERIA S.L.
Carretera Laureà Miró, 396-398

08980 Sant Feliu de Llobregat, Espagne

Déclare, sous sa seule responsabilité, que l'EPI décrit ci-après :**Lunettes de sécurité**

WPEP-2023-1-IR5	Lunettes de sécurité pour le soudage LE PEP
WPEP-2023-2-IR0	Lunettes de sécurité pour le travail LE PEP
WPEP-2023-3-IR0A	Lunettes de sécurité anti-reflets LE PEP
WPEP-2023-4-IR0IO	Lunettes de sécurité jour-nuit LE PEP
WPEP-2023-5-IR0S	Lunettes de sécurité anti-étincelles LE PEP

**5. L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union en vigueur :**

[\(UE\) 2016/425](#) (règlement relatif aux EPI)
2001/95/CE (directive relative aux EPI)

6. Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées ou références aux autres spécifications techniques pour lesquelles la conformité est déclarée :

WPEP-2023-2-IR0 Lunettes de sécurité pour le travail LE PEP

EN 166:2001 « Protection individuelle de l'œil – Spécifications »
 EN 170:2002 « Protection individuelle de l'œil – Filtres pour l'ultraviolet – Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée »

WPEP-2023-3-IR0A Lunettes de sécurité anti-reflets LE PEP

EN 166:2001 « Protection individuelle de l'œil – Spécifications »
 EN 170:2002 « Protection individuelle de l'œil – Filtres pour l'ultraviolet – Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée »

WPEP-2023-4-IR0IO Lunettes de sécurité jour-nuit LE PEP

EN 166:2001 « Protection individuelle de l'œil – Spécifications »
 EN 172:1994/A1:2000/A2:2001 « Protection individuelle de l'œil – Filtres de protection solaire pour usage industriel »

WPEP-2023-5-IR0S Lunettes de sécurité anti-étincelles LE PEP

EN 166:2001 « Protection individuelle de l'œil – Spécifications »
 EN 169:2002 « Protection individuelle de l'œil – Filtres pour le soudage et les techniques connexes – Spécifications de transmission et utilisation recommandée »

WPEP-2023-1-IR5 Lunettes de sécurité pour le soudage LE PEP

EN 166:2001 « Protection individuelle de l'œil – Spécifications »
 EN 169:2002 « Protection individuelle de l'œil – Filtres pour le soudage et les techniques connexes – Spécifications de transmission et utilisation recommandée »

Objet de la déclaration. Les lunettes de sécurité sont certifiées conformes aux normes EN 166:2001 et EN 169/170/172. Les lunettes de sécurité WPEP sont conçues pour protéger contre l'impact des particules à grande vitesse.

Marquage de la monture :

LE	EN 166	F	CE
Identification du fabricant Lincoln Electric	Norme de référence	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)	Symbole de conformité au règlement (EU) 2016/425

Marquage des verres – Incolore :

2-1,2	LE	1	F
Numéro d'échelon – Filtre UV EN 170	Identification du fabricant Lincoln Electric	Classe optique Port permanent	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)

Marquage des verres – Jaune :

2-1,2	LE	1	F
Numéro d'échelon – Filtre UV EN 170	Identification du fabricant Lincoln Electric	Classe optique Port permanent	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)

Marquage des verres – Gris :

5-3,1	LE	1	F
Numéro d'échelon – Filtre solaire EN 172	Identification du fabricant Lincoln Electric	Classe optique Port permanent	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)

Marquage des verres – Miroité fumé :

5-3,1	LE	1	F
Numéro d'échelon – Filtre solaire EN 172	Identification du fabricant Lincoln Electric	Classe optique Port permanent	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)

Marquage des verres – UVIR5 :

5	LE	1	F
Numéro d'échelon – Filtre de soudage EN 169	Identification du fabricant Lincoln Electric	Classe optique Port permanent	Résistance mécanique Particules à grande vitesse (45 m/s)

7. L'organisme notifié ou les organismes notifiés :

CERTOTTICA

Istituto Italiano per la certificazione dei prodotti ottici S.c.r.l.

Zona Industriale Villanova – I- 32013 LONGARONE (BL)

ITALIE

Numéro d'organisme notifié 0530

a/ont réalisé un examen de type UE (Module B) et délivré le ou les certificats d'examen de type UE

n° AC 23025 du 17 mars 2023

8. L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité : [uniquement pour les EPI de catégorie III] Annexe VIII (Module D)

Pas d'évaluation

9. Informations complémentaires :

L'équipement de protection individuelle est conforme aux directives et réglementations européennes répertoriées s'il est utilisé et entretenu conformément aux instructions, lois, normes et pratiques d'ingénierie en vigueur ci-jointes. Toute utilisation abusive et/ou toute modification rend cette déclaration nulle.

Signé pour et au nom de Lincoln Electric



Marie-Faustine CAMPS

Chef de produit Accessoires et équipement de protection individuelle EMEAR

Fait à Barcelone, le 4 mars 2023

Signé pour et au nom de : LINCOLN ELECTRIC IBERIA